

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 14 décembre 2017

Grand Paris Seine Ouest et la Société du Grand Paris signent une convention de partenariat en faveur de l'emploi sur le territoire



Pierre Christophe Baguet, Président de Grand Paris Seine Ouest, maire de Boulogne-Billancourt et Philippe Yvin, Président du directoire de la Société du Grand Paris, ont signé aujourd'hui une convention de partenariat pour le développement de l'emploi sur le territoire Grand Paris Seine Ouest (GPSO), en présence de M. Jean-Jacques Guillet, Vice-Président de Grand Paris Seine Ouest délégué aux opérations d'aménagement, au développement économique et numérique, et à l'emploi, et maire de Chaville, ainsi que M. Denis Larghero, maire de Meudon.

Les élus du Conseil territorial ont autorisé le 5 octobre dernier la signature de la convention de partenariat avec la Société du Grand Paris dans le but de faire des futurs chantiers du Grand Paris Express, des opportunités de créations d'emploi et de formations dans le domaine du bâtiment et des travaux publics. GPSO s'appuiera sur les compétences et l'expérience de Seine Ouest Entreprise et Emploi pour coordonner la réalisation de ces missions de développement économique et d'insertion, en lien étroit avec les entreprises locales.

Les clauses d'insertion sont destinées à des demandeurs d'emploi de longue durée, des professionnels de plus de 50 ans, des travailleurs en situation de handicap, des bénéficiaires du RSA et aussi à des jeunes, âgés de moins de 26 ans, qui rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle, résidant sur le territoire de GPSO.

Afin d'assurer le développement de l'emploi local, trois dispositifs majeurs seront mis en place :

- L'intégration de clauses d'insertion dans les marchés de travaux fixés à hauteur de 5% minimum de volume horaire qui sera dédié aux personnes en situation d'insertion,
- La réalisation de 20% des prestations exclusivement par des petites et moyennes entreprises locales (PME),
- Afin de mener à bien ce projet d'insertion économique et sociale, une subvention annuelle de 60 000 € sera versée à GPSO durant les cinq années de la convention, reconductible une fois sur 24 mois.

Ainsi, le marché qui a été attribué au Groupement Horizon (Groupes Bouygues et Soletanche-bacy) **représente à lui seul plus de 210 473 heures d'insertion (soit 131 ETP)**, ce qui correspond à un budget de 102 millions d'euros dont 20% sont réservés à de petites et moyennes entreprises locales.

Grand Paris Seine Ouest

Eugénie Faivre : 01 46 29 94 86

eugenie.faire@seineouest.fr

Marie Prouhet : 06 98 72 65 52

marie.prouhet@mairie-boulogne-billancourt.fr



Société du Grand Paris

hvanhoucke.quai3@societedugrandparis.fr

Hugues Vanhoucke : 01 82 46 20 00